

Restitution des diagnostics territoriaux dans le cadre de la démarche de contractualisation CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

Département de la Drôme

16 septembre 2021

Table des matières

Introduction de la journée	3
Ouverture de la journée par Pascale Mathey, directrice de la DDETS Drôme.....	3
Introduction de la journée par Pascale Blanchetière, Déléguée régionale (Fédération des Acteurs de la Solidarité - AURA)	3
Focus sur les données de la présentation par Sébastien Templier Directeur du pôle "adultes et insertion"- ANEF Vallée du Rhône.....	3
Présentation des diagnostics territoriaux et échanges	4
Présentation de Drôme des collines – Sébastien Templier (ANEF) et Laila Cassubie (Oasis)	4
Présentation Vallée de la Drôme – Michel Galiana et Kevin Machado (Diaconat Protestant)	5
Présentation Valence Agglomération – Raphaël Brahimi (Diaconat Protestant) et Marie-Ange Pelleat (Resto du cœur).....	6
Focus Comité D-base Drôme : Paola Pradier et Mohamed Mamaissata Sylla.....	7
Présentation Montélimar – Michel Galiana et Laura Bec (Diaconat Protestant).....	8
Présentation Drôme Provençale – Patricia Chatelet (Anais).....	9
Focus ADLS – Julie Manaut - gestionnaire locative ADLS Montélimar	9
Synthèse et conclusion de la matinée par Pascale Blanchetière et Sébastien Templier	10
Après-midi : tables-rondes	11
Table ronde #1 – Logement et accompagnement	11
Table-ronde #2 – Le parcours santé de la rue au logement : quelles articulations à renforcer autour de l’accompagnement ?	13
Table-ronde #3 : Emploi et logement, renforcer la complémentarité.....	16

Introduction de la journée

Ouverture de la journée par Pascale Mathey, directrice de la DDETS Drôme

Mme Mathey salue les participants pour la qualité du travail collectivement réalisé avec le soutien de la FAS, en lien étroit avec les équipes de la DDETS. Cette journée est un moment attendu, à la fois pour partager les restitutions des diagnostics des différents groupes et avancer sur les réflexions thématiques de l'après-midi.

Introduction de la journée par Pascale Blanchetière, Déléguée régionale (Fédération des Acteurs de la Solidarité - AURA)

Dans le cadre de la démarche de contractualisation pour les structures d'hébergement prévue par la loi ELAN, un travail de diagnostic collectif a été réalisé. Peu de département se sont saisis de cette opportunité et la Fédération des Acteurs de la Solidarité salue le travail et la mobilisation de la DDETS et des acteurs autour de cet exercice collectif.

L'objectif de la journée est à la fois de présenter les diagnostics et enjeux spécifiques des territoires, de pouvoir en échanger collectivement, et d'élargir les réflexions autour d'éléments prospectifs lors des tables rondes de l'après-midi sur trois thématiques : l'accès et le maintien dans logement, l'articulation avec le secteur sanitaire, et l'insertion professionnelle des publics.

Focus sur les données de la présentation par Sébastien Templier Directeur du pôle "adultes et insertion"- ANEF Vallée du Rhône

Les chiffres sont le fruit d'un travail collégial, et sont extraits du logiciel SI-SIAO. Celui-ci a mis un certain temps à devenir opérationnel, avec des difficultés informatiques qui existent toujours. La saisie complète et la fiabilité des données restent des chantiers sur lesquels, l'état et les acteurs travaillent afin d'améliorer le système.

Les données présentées dans le cadre du diagnostic sont issues d'un travail d'extraction, puis d'allers-retours avec les services de l'état, mais aussi issus d'échanges avec les professionnels, pour les observations de terrain. Sébastien Templier remercie Audrey Coindet (DDETS), Luc-Benoit Deroo (SIAO), Justine Lehrmann (FAS) pour le travail réalisé.

Dans l'idéal, tout le monde souhaiterait avoir des données statistiques fiables, indiscutables, qui représentent la réalité, mais cela reste complexe, voire impossible, les femmes, les hommes et les enfants rencontrés au quotidien ne rentrent jamais complètement dans les catégories qu'on fabrique.

Présentation des diagnostics territoriaux et échanges

L'ensemble des présentations est à retrouver dans le PowerPoint joint.

Présentation de Drôme des collines – Sébastien Templier (ANEF) et Laila Cassubie (Oasis)

Question 1 : les échanges avec les bailleurs sociaux sont parfois compliqués sur le territoire, comment peut-on faire pour retrouver la confiance avec les bailleurs ?

Mme Bogelmann, DDETS : il y aura une table-ronde dédiée à la parole des bailleurs et à l'accompagnement. Nous sommes tous volontaires, des outils se développent : réforme du FNAVDL, qui incite les bailleurs, contributeurs de ce fond, à se mobiliser de manière plus partenariale, des conventions bipartites sont signées avec les associations, etc. Un nouveau projet se lance aussi dans le cadre du FNAVDL et d'une réponse commune entre l'ANEF, Soliha, et 2 bailleurs (DAH et VRH) pour travailler ensemble (secteur de Valence – Romans). Les temporalités sont différentes, mais il y a des volontés de part et d'autres.

M. Templier, ANEF : La confiance est à conforter et les relations partenariales devraient permettre de solidifier dans la durée le maillage d'acteurs, qui « bricolent » à l'heure actuelle. L'objectif est de sécuriser les parcours dans la durée, y compris après l'entrée dans les lieux.

Mme Bogelmann, DDETS : La question de la durée de l'engagement de l'accompagnement est essentielle et doit être débattue. Les accompagnements sont souvent limités dans le temps alors que les ménages peuvent avoir des difficultés sur du plus long terme. La question du non abandon est importante, pour les ménages et aussi fondamentale pour les bailleurs.

Mme Mathey, DDETS : L'accès au logement social des sortants d'hébergement est aussi une politique très suivie, avec des objectifs quantitatifs de relogement. La DDETS est très impliquée dans la réussite de ces projets et les relations de confiance associations – bailleurs sont un préalable.

M. Brahimi, Diaconat Protestant : Sur le volet du parc privé, l'AIVS est un très bon levier et doit continuer à être travaillé collectivement, pour répondre à l'enjeu de l'accès au logement.

Mme Bogelmann, DDETS : c'est effectivement un sujet très important, avec une forte demande dans le cadre du plan quinquennal (IML mis en avant). La DDETS est mobilisée et à l'écoute des propositions pour développer les AIVS et l'IML sur l'ensemble des territoires. Il y a encore des marges et des leviers possibles pour atteindre des objectifs communs.

Mme Blanchetière, FAS : Le déploiement de la captation de logement privé via le fonctionnement d'une AIVS est effectivement disparate au niveau du département, c'est pour cela qu'un focus par l'équipe de l'ADLS sur Montélimar sera fait dans la matinée.

Présentation Vallée de la Drôme – Michel Galiana et Kevin Machado (Diaconat Protestant)

Question 1 : Pourquoi ne pas utiliser les campings qui sont vides l'hiver pour organiser l'accueil d'urgence de certaines personnes, notamment ceux qui vivent en camion ?

Mme Bogelmann, DDETS : La question de l'habitat alternatif, sur des territoires ruraux (Crest, Die, Les Baronnies), doit aussi intégrer les réflexions et impliquer les élus locaux pour identifier les possibilités de mise à disposition de terrain avec peut-être une équipe mobile d'accompagnement.

M. Renault Chevalier, CCAS Die : C'est un sujet très politique, on est confronté à ce public qui vit en camion aussi par choix : c'est compliqué d'organiser un accueil, les campings ne sont pas toujours équipés en « hors gel » (pas d'eau courante en hiver). Il faudrait créer une offre sur mesure pour rassurer et convaincre les élus.

M. Galiana, Diaconat Protestant : c'est un enjeu sur plusieurs territoires du département avec des saisonniers, des travailleurs pauvres, qui parfois font le 115.

Mme Chatelet, CHRS, Nyons : Retour d'expérience positive sur ce sujet, suite à la rencontre d'un maire d'une petite commune confrontée à 4 personnes vivant dans leurs véhicules : il a proposé un champ avec un accord préalable sur l'occupation du terrain, sa durée (personnes saisonnières), etc. Cette solution a permis au maire et aux habitants de s'apercevoir que ça pouvait bien se passer, de prendre en compte les besoins, et d'y répondre. Cela doit aussi nous inciter à rencontrer des élu.e.s locaux.

Mission locale, Vallée de la Drôme : Le logement des jeunes est un souci, il existe des partenariats avec des particuliers qui accueillent des publics avec camion ou tente. La Mission Locale, via le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes), finance la contribution demandée par le particulier sur la contribution pour l'eau, etc.

Mme Servient-Rey, ARS : Un travail est réalisé pour renforcer la coordination sur l'incurie. Il y a une expérience en cours dans les Baronnies : l'ARS co-finance ces dispositifs avec le Département. Il y a possibilité de développer d'autres projets dans le département : appel aux opérateurs qui est en cours pour porter la coordination.

Mme Pichegru, SIAO / HU - ANEF : le SIAO porte une petite mission « squat » qui permet d'aller-vers les personnes en squat ou en camion ou en habitat précaire, pour faire une première évaluation et identifier des orientations. J'entends des initiatives, qui pourraient faire appel à cette mission : il serait intéressant de conduire des groupes de travail pour recenser les initiatives, les partager, etc.

Mme Bogelmann, DDETS : la mission squat existe depuis 5 ans et répond à la nécessité absolue d'aller-vers dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, avec des professionnels formés.

Présentation Valence Agglomération – Raphaël Brahimi (Diaconat Protestant) et Marie-Ange Peallat (Resto du cœur)

Réaction 1 : au sein de ma structure, plusieurs jeunes réfugiés accompagnés s'inquiètent d'intégrer les FJT, car ils se savent fragiles sur les questions d'addiction / consommation de cannabis, et l'accès au logement des jeunes reste une vraie problématique, comment travailler ces questions et ces orientations ?

M. Brahimi, Diaconat Protestant : En FJT, il y a aussi des travailleurs sociaux qui proposent un accompagnement : l'appréhension des jeunes est normale mais une des pistes serait de pouvoir accompagner pour une visite de l'établissement, rencontrer les équipes, etc. Le mieux c'est de venir voir, sans engagement, il peut aussi y avoir des séjours d'une semaine pour permettre au jeune d'expérimenter.

M. Santos, foyer jeunes ouvrier, la Manu : on accueille une population de jeunes avec effectivement des problématiques addictives de toutes formes, se pose aussi la question du lien soin et social, psycho-social (si trauma dans les parcours migratoires) et effectivement, il y a une vraie réflexion à avoir à ce niveau. Il ne faut pas hésiter à nous contacter, venir visiter l'établissement, découvrir le fonctionnement, ce qu'on propose, aussi pour les publics en situation de handicap. Le FJT reste un lieu contenant avec un accompagnement vers l'autonomie.

Focus Comité D-base Drôme : Paola Pradier et Mohamed Mamaissata Sylla

En Avril 2019, le comité D-Base a intégré le PDALHPD¹ en tant que représentant des personnes en situation de précarité, et a aussi bénéficié d'une formation sur le Logement d'abord par la FAS. Le comité a conduit une enquête autour du Logement d'Abord, pour identifier les besoins des personnes en précarité : à retrouver dans l'éclairage régional de la FAP. Cette enquête met en avant les difficultés liées au sentiment de solitude des personnes une fois relogées. On aurait pu faire un tableau en mettant le lien social au milieu et en montrant qu'à partir de là on peut travailler autant la santé, que le logement, que la participation, etc.

On a pu repérer des actions qui pourrait faire le lien afin de permettre l'expression des personnes accompagnées, d'améliorer leurs conditions de vie :

- **L'aller-vers** : le comité D-Base réalise des permanences dans les accueils de jour du département : écoute et les personnes nous demandent de relayer les informations aux associations et aux représentants de l'état pour « porter la voix des sans voix ». Ces actions d'aller-vers pourraient se développer dans d'autres lieux comme les hôpitaux, etc. ;
- **Intervenir en binôme travailleur social et personne concernée** : objectif création de lien social, présentation des actions, recueillir de nouvelles idées ;
- **Petits déjeunes partenaires** : existent à Die et Crest, mais de vrais besoins de faire des liens avec les partenaires
- **Action parrainage** de pair à pair : une personne concernée qui connaît son territoire ou son quartier, qui peut venir en soutien à une personne qui intègre son hébergement ou son logement, pour faire connaître le quartier, les associations et lieux locaux, etc.
- **Tiers-lieu** : beaucoup développé à Romans, c'est un axe à développer, le comité travaille également sur un projet de jardin partagé à Montélimar avec le Diaconat : tiers-lieu solidaire.

Mme Bec, Diaconat Protestant : Le comité permet la mise en mouvement de la participation. D-base est riche, permet de mettre en débat la participation, et il faut aussi faire vivre ça dans les accompagnements ! On est au cœur de ces questions sur comment on pense et met en œuvre le travail social.

Mme Pradier, D-base : A Crest, le comité a par exemple contribué à l'écriture du livret d'accueil avec l'aide des personnes concernées.

M. Chevalier, CCAS Die : Essentiel de favoriser l'ancrage des personnes dans leur logement et dans la ville. Les petit-déjeuner partenaires permettent vraiment de se connaître et de créer des choses ensemble. Grâce à ces petits-déjeuners, l'accueil de jour a ouvert de nouvelles pistes de travail : insertion par la culture, le sport, d'autres biais, etc. Avec le CCAS de Die, on finalise l'analyse des besoins sociaux et cet axe est primordial.

M. Brahim, Diaconat : deux réseaux contribuent à la participation dans les communes : les centres sociaux et les MJC. Se rapprocher d'eux permet de s'ouvrir en dehors des établissements, d'intégrer des pratiques créatives et ludiques, etc. nous avons beaucoup à apprendre du monde de l'éducation populaire.

¹ Plan départemental d'Accès au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées

Présentation Montélimar – Michel Galiana et Laura Bec (Diaconat Protestant)

Réaction 1 : sur les jeunes, on constate dans la structure que les jeunes pris en charge ont des durées de séjour supérieures à d'autres publics, faute de réponses adaptées. Quand on arrive à les accompagner, ça ne peut pas se faire sans les acteurs de l'emploi (Garantie Jeune, IAE, etc.)

Mme Blanchetière, FAS : l'enjeu de connaissance mutuelle entre les secteurs de l'emploi (dont l'IAE) et de l'hébergement/ accompagnement sociale (AHI) est important.

Mme Bogelmann - DDETS: pour compléter, sur l'IAE – AHI : changement de culture aussi côté Etat, car la fusion avec l'ex-Directe date du 1^{er} avril. Je vais proposer une rencontre avec le pôle emploi de la DDETS, afin de commencer aussi à créer des liens et engager des chantiers au niveau de l'IAE. Il y a matière à faire.

Réaction 2 : Sur la question des petits logements, qu'est ce qui se fait aujourd'hui au niveau des colocations ?

Mme Chatanet-Brosset, Soliha Drôme : il existe des colocations dans le cadre de l'IML, ça se met en place à toute petite échelle, ce n'est effectivement pas simple de trouver les bons binômes / trinômes et la question de l'accompagnement est importante. Mais ça peut produire des résultats intéressants et offrir une offre de logement à coût modéré, avec un droit APL. Ça ne peut être que pour une durée limitée, pour stabiliser aussi les ressources, trouver un logement qui convient, etc.

Mme Châtelet, Anaïs : Pour certains publics, ça peut aussi être une demande : on voit de plus en plus de personnes qui souhaitent faire de la colocation : on a eu une expérience avec 2 personnes sur 2 ALT qui ont pris une colocation. Ça reste nouveau, mais cette demande émerge et est exprimée par les personnes.

Présentation Drôme Provençale – Patricia Chatelet (Anais)

Un travail important est réalisé sur le territoire autour de l'offre de logement :

- Captation de logement dans le parc privé avec l'AIVS avec comme ambition de mieux faire connaître le fonctionnement associatif, le public accueilli, etc.
- Partenariat Anais – DAH, qui va continuer et se renforcer (2 logements)

Des besoins sont identifiés en matière de pension de famille...

Le territoire est également dynamique au niveau de la mobilité : Mobi'sol, réseau stop, Bus, TER, etc.

Focus ADLS – Julie Manaut - gestionnaire locative ADLS Montélimar

Présentation de ce qu'est une AIVS, et de sa déclinaison locale.

Les points à retenir :

- Les personnes sont orientées sur l'IML par le SIAO, et bénéficient d'un accompagnement bimensuel.
- C'est un point fort de proposer, au sein d'une association, la globalité de l'IML : gestion locative adaptée ET accompagnement social.

Questions de la salle :

Mme Chatelet, Anais : Lorsqu'une personne fait appel à l'AIVS pour un logement, est-ce que vous êtes dans l'obligation de soumettre la candidature au propriétaire privé ?

Réponse : On fonctionne avec une commission, l'offre de logement est envoyée aux partenaires, les candidatures sont étudiées en commission (composée de membres de l'ADLS, pôle logement département (adjoint logement), etc.). La majorité des propriétaires se soumettent à la commission. Certains veulent avoir un regard, mais c'est la commission qui étudie de manière administrative le dossier, qui rencontre de la personne et fait visiter le logement. Le dossier repasse en commission pour validation finale car plusieurs personnes visitent. Si le logement fonctionne avec de l'IML les orientations sont envoyées par le SIAO.

Et les propriétaires sont ouverts au glissement de bail ? Oui, ils sont plutôt favorables, car l'IML permet un temps de « test », donc ça le rassure, il y a aussi un bilan que l'occupation et ça se passe bien.

Synthèse et conclusion de la matinée par Pascale Blanchetière et Sébastien Templier

- ⇒ **Rappel du contexte et de la tension entre l'offre d'hébergement / logement et les besoins des personnes** : de nombreux appels au 115 sont non pourvus aujourd'hui, il y a 5,2 demandes pour une attribution de logement social au niveau départemental, contre 4,7 au niveau régional.
- ⇒ **Défendre la diversité de l'offre** tant au niveau de l'hébergement que du logement, pour répondre à la pluralité des situations.
- ⇒ **Les axes stratégiques définis dans les territoires se retrouvent dans les fiches actions du PDALHPD** : enjeu donc de la mise en œuvre de ces fiches. Les échanges l'ont démontré ce matin : les fiches actions se diffusent, beaucoup de choses sont mises en place de manière ponctuelle, avec une envie de construire des réponses plus structurelles, de faire des petits pas qui sont des signaux encourageants.
- ⇒ **Enjeu des liens de confiance avec le monde du logement**, et des besoins de formaliser ses liens, de risquer l'accompagnement au logement des publics.
- ⇒ **Maillage d'acteurs, une dynamique pour travailler ensemble**, mais besoin de renforcer, construire, formaliser la mobilisation d'acteurs pluridisciplinaires pour construire un parcours d'accompagnement de qualité et aussi dans la durée.
- ⇒ **Habiter** : différentes formes d'habiter ont été évoquées, telles que les habitats alternatifs, saisonniers, les enjeux liés à l'incurie, il y a beaucoup de nouvelles pistes à saisir.
- ⇒ **La parole de l'usager** : les personnes précaires souffrent dans l'ombre, l'importance du lien social, qui traverse aussi la notion d'habiter un endroit, a été rappelé par D-base. Il faut retrouver une action sociale qui mobilise aussi les acteurs du lien social, et les bailleurs, qui ont eux aussi des besoins et des idées sur le vivre ensemble dans les quartiers.

Après-midi : tables-rondes

Table ronde #1 – Logement et accompagnement

L'enjeu de la table-ronde d'aborder d'un seul tenant les deux aspects inséparables du Logement d'Abord : l'offre de logements abordables et l'accompagnement des personnes, pour garantir un accès et un maintien dans le logement. Les compétences requises par ces deux champs de compétences sont très vastes, les professionnel.le.s varié.e.s, engendrant de fait une acculturation de chacun.

Les participant.e.s :

Jean Julian	Chef du service SLVRU - DDT
Isabelle Bogelmann	Cheffe du service « entrée dans le parcours résidentiel et intégration » - DDETS
Brigitte Pion	Cheffe du service Habitat – Territoires - Département
Robert Reus	Responsable Gestion Locative, Drôme Aménagement Habitat
Isabelle Mourier	Directrice de la relation locative, Montélimar Agglomération Habitat
Anne Chatanay-Brosset	Responsable du pôle gestion locative sociale - Soliha Drôme

En matière d'offre abordable, les T1 et T2 représentent environ 21% des logements sociaux.

Conseil Départemental, Mme Pion : la question de l'offre abordable est l'un des 1^{er} axes du PDALHPD. Le département dispose d'un certains nombres d'outils dont les aides à la pierre (pour le parc privé, public, la lutte contre l'habitat indigne) et intervient en complémentarité des aides de l'état (ANAH, financement du parc social). Un certain nombre de travaux sont en cours dans le département, pour mieux identifier les besoins du territoire, s'appuyer sur les PLH, etc. et s'articuler au mieux avec les acteurs qui sont multiples sur ces champs.

DDT, M. Julian : de forts enjeux autour de la lutte contre l'habitat indigne, permettant de rendre la qualité aux logements. En matière de programmation, il y a plusieurs façons de capter du logement dans le cadre du Logement d'Abord et la mobilisation du parc privé est un axe d'action important, même si les réponses proposées restent aujourd'hui insuffisantes. Les projets action cœur de ville seront l'un des outils pour étayer la remise sur le marché de logements vétustes ou vacants, et la captation / rénovation grâce aux aides de l'ANAH est aujourd'hui l'un des axes majeurs de mobilisation du parc privé (avantages fiscaux pour les propriétaires bailleurs, aides directes, etc.). Dans la Drôme actuellement près de 230 logements privés sont captés. Sur la programmation plus classique, les services de l'état sont en ré interrogation permanente autour du niveau de loyer, de la localisation, avec les collectivités qui sont les chevilles ouvrières des projets.

Soliha, Mme Chatanet-Brosset : « un bailleur heureux » : Soliha travaille dans le domaine du logement accompagnement, avec une diversité d'offres à proposer aux personnes, en fonction de leur demande, besoin ou parcours : résidence sociale, FJT, pension de famille, IML, logement d'insertion. L'ensemble de l'offre est adaptée aux plafonds PLAI. Ce contexte est donc une opportunité pour répondre à la diversité des situations et c'est important car « l'habitat ce n'est pas seulement l'abri, c'est à partir du logement qu'on se construit un rapport au monde et aux autres » (citation d'un géographe). Donc on

travaille aussi sur l'inclusion sociale : comment, à partir de son logement, on s'insère dans son quartier, dans sa ville ?

Je suis aussi un « bailleur malheureux » : récemment, lors d'une commission pour la mise en service d'un logement à Bourg-les-Valences, il y avait 22 situations pour une offre de T2. On exclut de faire toutes les personnes déjà logées, mais il reste encore 18 dossiers de personnes mal-logées ou hébergées. De quoi a-t-on besoin en tant que bailleur si je suis en difficulté dans un accompagnement ? Comment je trouve des relais et des partenaires pour intervenir auprès des locataires fragiles ou en souffrance psychique ? Il y a un réel enjeu aujourd'hui pour assurer un accompagnement social global, réactif, souple, qui soit un vrai filet de sécurité.

DAH, R. Reus : en tant que bailleur social, pour les situations dont on parle aujourd'hui, c'est-à-dire les personnes en grande exclusion ou cumulant des difficultés, seul, nous n'avons pas de solution. Il est essentiel de travailler sur les accompagnements et la fluidité des parcours de manière partenariale, voire d'envisager des solutions de relogement si cela ne fonctionne pas. L'intensité des accompagnements est importante aussi à prendre en compte, tout comme leur réactivité. Les bailleurs ont aussi des attentes sur le travail en commun avec les associations et l'état pour permettre un accompagnement ciblé de chaque situation où il y a besoin.

MAH, Mme Mourier : le travail sur l'offre est effectivement incontournable, pour produire davantage de petits logements abordables. Autour des enjeux d'accompagnements, lors des commissions d'attribution, à dossiers identiques, les administrateurs vont souvent prioriser les personnes qui ont un accompagnement, avec un soutien dans la durée.

DDETS, Mme Bogelmann : la question de la confiance est primordiale, tout comme la connaissance mutuelle entre bailleurs et association. Il y a une expérience sur le territoire de Valence portée par le Diaconat et le SEMISS, avec un accompagnement très étayé, pluridisciplinaire, qui permet à des personnes avec des troubles psychiques d'intégrer et de se maintenir dans leur logement. Si on s'en donne les moyens, on peut arriver à soutenir les personnes. Le conseil départemental et l'état ont des dispositifs pour l'accompagnement qu'il faut peut-être prendre le temps de faire évoluer : une réflexion est en cours, avec le département, sur une plateforme territoriale d'accompagnement pour mettre en commun les différentes mesures (AVDL, ASLL, AHM, etc.).

Echanges avec la salle :

M. Chevalier, CCAS de Die : les discours sont vraiment encourageants, notamment sur lien entre bailleurs sociaux et intervenants sociaux ou santé. Il y a également un enjeu pour favoriser la réactivité des dispositifs et des accompagnements, au plus près des besoins de la personne. La fin des mesures d'accompagnement est souvent brutale, y a-t-il des choses à inventer comme des « mesures de veille » ?

Question : y a-t-il des perspectives sur la mobilisation des logements vacants dans la Drôme ?

Réponse de M. Julian, DDT : il peut y avoir des perspectives grâce aux projets « cœur de ville » / « petites villes de demain », c'est un des axes de travail de pouvoir lutter contre la vacance, remettre en état les biens pour les remettre sur le marché. L'ANAH a également rehausser ses aides aux propriétaires bailleurs pour rénover les biens et lutter contre la vacance, sur des villes comme Romans ou Montélimar où le taux de vacance est supérieur à 10%.

M. Sereyer, Hôpital Sainte-Marie : il y a un vrai besoin mutuel de se rencontrer et de travailler ensemble pour permettre aux publics d'accéder et de se maintenir dans leur Logement.

Table-ronde #2 – Le parcours santé de la rue au logement : quelles articulations à renforcer autour de l’accompagnement ?

Les participant.e.s

ARS	Magali TOURNIER, Responsable du service prévention promotion de la santé
Centres hospitalier	Annette FONFREDE, Cadre de santé CHDV
PASS	Mme PATRINOS, PASS de Valence
Acteur AHI	Diaconat Protestant Karyne DOMERGUE – médiatrice santé Et Séverine SUPIOT, équipe mobile précarité gérontologie
Collectif Santé Précarité valentinois	Estelle TORRE, coordinatrice du collectif

Mme Tournier, responsable du service prévention promotion de la santé, ARS : il y a beaucoup d’échanges inter-institutionnels existants : conseil locaux en santé mentale, projet territorial en santé mentale, bonne couverture territoriale des CMS, points réguliers avec le conseil départemental, avec la DDETS, notamment sur les sujets de précarité, la mutualisation des connaissances sur les structures pour mailler le territoire.

A une autre échelle, la mesure 27 du Ségur a aussi renforcé les équipes mobiles médico-sociale, les places LHSS vont être multipliées par 2 (travail commun avec la DDETS), des LHSS mobiles vont voir le jour. Ce sont des équipes avec médecins, infirmières, travailleur social qui vont pouvoir se déplacer au domicile de la personne (qu’elle soit en CHRS, en logement autonome, etc.), pour l’accompagner. C’est une avancée, avec un élargissement du périmètre d’intervention jusqu’à Romans, Crest, etc. La coordination institutionnelle indispensable, car l’ARS ne finance pas les CHRS, et ne connaît pas en détail les enjeux.

Mme Fonfrede, cadre de santé, Drôme-Vivaraïs : Dans le suivi des équipes mobiles précarité et de l’équipe PASS-psy, il y a beaucoup de problématiques qui ont été évoquées ce matin. Il existe des infirmiers partagés entre des CMP et les équipes mobiles pour amener les personnes vers le droit commun. Le Centre hospitalier de Valence porte aussi une PASS-Somatique, à bien distinguer de la PASS-psy. De réelles difficultés persistent néanmoins : par exemple, il n’y a pas de médecin sur l’EMPP ou la pass-psy. Il y a un enjeu d’ouverture porté par le Centre Hospitalier Drôme Vivaraïs, qui met par exemple en place un comité de pilotage sur le suivi des EMPP.

Mme Patrinos, PASS Valence : L’objectif de la PASS est de favoriser l’accès aux soins, grâce à une équipe médico-sociale. L’enjeu est de permettre aux personnes de se soigner, d’accéder aux droits de santé et de pour pouvoir à terme aller/retourner dans le soin de droit commun. La Pass fait également le lien avec les personnes hospitalisées pour trouver des solutions de logement, l’enjeu étant de mieux articuler le parcours de soins et celui de l’hébergement / logement car soin et logement vont ensemble.

Aujourd’hui, les délais d’attente pour un hébergement ou un logement sont trop longs, le SIAO saturé, engendrant de réelles problématique.

Estelle Torre, collectif santé – précarité Valentinois : Le collectif a été mis en place il y a 1 an, sur le secteur du valentinois pour l’instant. La naissance du collectif fait suite à un diagnostic demandé par le Diaconat autour des accueils santé en 2018, qui a permis de rencontrer des acteurs sociaux, médico-

sociaux, sanitaires sur le sujet de l'amélioration des accueils santé. Le diagnostic a permis la création du poste de médiatrice santé. Le diagnostic a élargi au-delà des problématiques rencontrées par le Diaconat pour aboutir au renforcement de la coopération dans le territoire : spécificité des personnes en grande précarité, difficulté d'accès à la médecine générale et spécialité (dentaire), nécessité d'un accompagnement physique, et de coordination.

Le collectif compte plusieurs partenaires : ARS, DDETS, Département, CPAM, hôpital de Valence, Valmont, CPTS valence Sud, Diaconat, Tempo, Soliha, D-base, etc.

Son objectif : être un cadre de coopération des professionnels pour faciliter la prise en charge globale des grands précaires avec une porte d'entrée de la santé.

Les actions : **les rendez-vous de midi** (qui vont reprendre, 1 vendredi / mois), par exemple la CPAM avait proposé une rencontre sur les dispositifs d'accès aux soins, l'IREPS avait conduit un rendez-vous sur les inégalités de santé, TEMPO sur la précarité et l'addictologie. Il y aura un temps de Soliha et un temps du Diaconat autour du sujet « précarité et vieillissement ». C'est ouvert à tous les professionnels du territoire.

Des groupes de travail ont été mis en place : accès à la vaccination pour anticiper les besoins pour faciliter l'accession, l'accès aux soins en santé bucco-dentaire, la fluidification des parcours de soins, etc.

Karyne Domergue, médiatrice santé, Diaconat : j'ai une mission de coordination des parcours complexes, de rencontre des partenaires de secteur, etc. Je suis aussi une « personne ressource » pour fluidifier le parcours de soin, avec la PASS par exemple. Il s'agit d'amener le patient à comprendre son traitement et son parcours de soins aussi (temporalité, barrière de la langue). Pour répondre à certains besoins, un centre de santé ouvrira prochainement (équipe bénévole : 2 médecins, infirmière de soin, secrétaire médicale).

Séverine Supiot, infirmière, équipe mobile précarité gériatrique : Je travaille sur antenne de Crest Val accueil depuis 2017. Au départ en intervention sur la pension de famille, avec une problématique de fin de vie, portée seule par la maîtresse de maison : on a fait le constat qu'il manquait un maillon dans la chaîne, et un soutien aux résidents. Fin 2018, on a rédigé le projet d'équipe mobile en précarité vieillissante. L'équipe mobile se compose d'½ temps infirmier, d'une assistante de soin gériatrique, d'une psychologue, d'un médecin coordonnateur (avec l'idée de maintenir les personnes dans le droit commun) et on fonctionne avec la maîtresse de maison : 6 places, et toutes sont aujourd'hui logées à la pension de famille...

J'ai entendu la question de l'isolement social, car on se déplace autour de la pension de famille dans des logements diffus : on s'aperçoit que la gestion du logement est vite inadaptée, comment maintenir les personnes à domicile ? L'expérimentation a fait émerger des besoins car l'équipe mobile est sollicitée à Crest par les cabinets médicaux, la police municipale, etc.

Echanges avec la salle :

Mme Chatelet, Anais : Il y a des éléments intéressants sur nos difficultés d'accompagnement de personnes hébergées avec des problématiques psychiatriques, même s'il y a l'EMPP qui intervient sur l'accueil de jour. On bricole, avec nos moyens. Mais mon souhait aurait été d'avoir un interlocuteur au sein de chaque partenaire, et de travailler pour réfléchir en amont sur nos limites / moyens, le LHSS mobile me parle ! Est-ce qu'il y a les moyens de venir jusqu'au sud de la Drôme ? Nous souhaiterions aussi pouvoir conventionner avec le CMP du territoire.

Mme Cassubie, Oasis : comment ça peut se passer sur une prise en charge avec une double problématique : addiction et trouble mentaux ? Car l'EMPP dit que c'est addiction, Tempo dit c'est mental, est-ce qu'il y a des solutions miracles ?

ARS : sujet vraiment relevé sur le projet territorial en santé mental, qui est identifié. Il faut trouver des systèmes de prise en charge commune, car on peut cumuler plusieurs problématiques. Donc on va mettre le sujet au travail, pour éviter ce type de renvoie.

Résidence Habitat Jeunes : comment les médecins perçoivent la maladie psychique, est-ce différent de la façon dont nous la concevons ? Par exemple, lors d'une hospitalisation d'office décompensation sous alcool : la problématique psy n'est pas toujours prise en charge, comment s'accorder sur « qu'est-ce qu'une personne en souffrance psychique ?

ARS : dans le cadre du collectif santé précarité, on remet en place un réseau polyvalent de santé (comme CPTSE sud valence), il y aura un focus sur le traitement des cas complexes, intégrant aussi les publics en précarité. Le collectif travaille avec ce réseau, pour que l'approche populationnelle soit intégrée dans la gestion de ces cas complexes, et venir en appui des autres professionnels pour préparer les hospitalisations, anticiper les sorties, éviter les ruptures, etc.

Table-ronde #3 : Emploi et logement, renforcer la complémentarité

Les participant.e.s :

Conseil départemental de la Drôme	Florane BAFFERT-DIAKITE, Cheffe de Service Développement Économique et Insertion, Direction Economie Emploi et Insertion – CD26
Collectif SIAE	Candice COINTE, Coordinatrice Réseau IAE / ESS
Mission locale	Régis PONSICH, Directeur de la Mission locale de Valence

Introduction par le comité D-Base : retour sur l'enquête logement d'abord menée fin 2019 : 50% des personnes ont de faibles ressources et 20% sont sans ressources. L'insuffisance des ressources est donc un obstacle majeur à l'obtention d'un logement. Les personnes interrogées disent régulièrement qu'« *il faut de l'argent un travail, pour payer un loyer, l'électricité, le gaz* ».

Mme Baffert – Diakité, cheffe du service développement économique, conseil départemental :

Depuis janvier, le département propose un nouveau parcours d'insertion pour les bénéficiaires du RSA (plan pauvreté) visant aussi à limiter le temps sans accompagnement. Ce nouveau parcours se déploie sur le territoire de Valence agglomération et Biovallée. Les personnes seront reçues par un chargé d'orientation, pour co-construire une orientation efficiente : 85% de personnes sont présentes au RDV². Les personnes au RSA peuvent aussi être orientées directement sur des actions : coaching intensif, arche emploi, etc. Sur l'action de coaching intensif, sur 36 personnes : 50% déjà en emploi durable.

La Drôme a aussi été retenue sur le SPIE- Service Public de l'Insertion par l'Emploi, on s'inscrit avec Pôle Emploi dans une volonté de lutter contre la pauvreté et la précarité. Le Fond d'aide aux jeunes permet aussi désormais de faciliter l'accès à des ressources.

M. Ponsich, Directeur Mission locale valence : En préambule, je souhaiterais dire qu'il ne faut rien s'interdire, on travaille beaucoup trop en tuyaux d'orgue ! Nos missions sont : l'orientation, la formation, l'autonomie et l'emploi. L'un des piliers de l'autonomie, c'est le logement, sur les publics 16-25 ans et aussi des bénéficiaires du RSA.

Augmentation constatée du public jeune au sein de la Mission Locale, et les réponses ne sont pas suffisantes (malgré le plan 1 jeune une solution et d'autres types d'offre de services) : en 1 an, on est passé de 1600 jeunes accompagnés à plus de 2 000, avec une augmentation des jeunes de moins de 18 ans. Les priorités dont les jeunes nous font souvent part sont souvent orientées autour de l'emploi (et des ressources).

La mission locale mobilise différents outils :

- **Pacea³** : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, qui permet un accompagnement et une allocation durant 6 mois ;
- **Garantie jeune** : doublement du nombre de jeunes suivis en 2021, avec également l'accès à une allocation. Il y a des négociations en cours pour assouplir les critères d'entrée.

² <http://www.departements.fr/drome-operation-insertion/>

³ <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/pacea>

Important de mentionner également la signature, fin 2020, d'un accord cadre pour les jeunes sortants de l'ASE⁴ (avec CNAPE, Union nationale mission locale, etc.) afin de fluidifier les parcours pour travailler de suite sur les questions emploi, avant la fin de la prise en charge ASE.

Candice Cointe, coordinatrice du collectif Emploi solidaire : Ce collectif regroupe environ 40 structures en Drôme et Ardèche du champ de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique). Les SIAE accompagnent les personnes via deux supports : le contrat de travail et l'accompagnement sur les aspects sociaux et compétences professionnelles. Environ 20% des personnes accompagnées en SIAE sont en situation de mal-logement (habitat indigne, hébergement chez un tiers, CHRS, etc.), pouvant représenter environ 600 personnes sur le territoire. Le sujet du logement est donc très important, on essaie de faciliter les démarches administratives qui restent lourdes pour un public en difficulté par rapport à l'écrit, la langue française, etc. Plusieurs missions sont développées par le collectif Emploi Solidaire :

- **Soutien technique via deux postes mutualisés** : 1 chargé de relation entreprise pour travailler sur ce lien droit commun et faciliter l'accès à l'emploi durable, et 1 facilitateur des clauses d'insertion dans la commande publique.
- **Plan de formation mutualisée** insertion sur plusieurs domaines professionnels.

La Plateforme inclusion⁵ est aussi un nouvel outil du Pacte ambition entrée en vigueur en janvier 2020 : elle a vocation à faciliter les liens entre les prescripteurs et les structures IAE. La liste des prescripteurs est élargie : toutes les structures AHI peuvent prescrire vers l'IAE. On avait commencé à communiquer, il y a encore besoin de travailler sur cette interconnaissance de part et d'autres, avec les partenaires.

Echanges avec la salle :

Mme Bec – Diaconat Protestant : Quels sont les liens avec les initiatives type Tapaj', territoire Zéro chômeur de longue durée?

Conseil départemental : 2 territoires zéro chômeur existent : Biovallée et Dieulefit qui coconstruisent les projets. Sur Tapaj', ce n'est pas mis en place à ce stade, mais une autre action qui peut-être verra le jour : DPH – Dispositif Premières Heures porté par convergence France.

Mission locale : Il y a de multiples choses qui se font : méthode Iodé par exemple, avec un accompagnement approfondi, jusqu'en entreprise, le département est acteur, des actions de parrainage et de mentorat : il y a des parrains type DRH, ça fait des réussites fantastiques. Mentorat autour de « *nos quartiers ont du talent* » pour les BAC+2 ou +3 issus des QPV⁶, mais ça monte en puissance : les entreprises paient et mandatent un collaborateur pour parrainer un jeune et l'amener à intégrer l'entreprise.

Mme Chatelet, Anais : Dispositif Première Heures, et autres dispositifs, souvent ils sont adaptés au milieu urbain, avec un enjeu de « volume », un critère sur le nombre de sans-abri, mais il y a aussi des besoins dans les milieux plus ruraux. Est-ce que des adaptations sont prévues ?

Candice Cointe: effectivement, il y a des discussions pour aménager le dispositif pour l'adapter de manière plus diverse, y compris au territoires ruraux

⁴ L'aide sociale à l'Enfance

⁵ <https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>
<https://doc.inclusion.beta.gouv.fr/pourquoi-une-plateforme-de-linclusion/mesures-phare-pacte-iae>

⁶ Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

Merci à toutes et tous pour votre participation à cette journée !